

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	21 (1933)
Heft:	409
 Artikel:	Femmes députées
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261193

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

institutions d'assistance privées ou publiques est actuellement si importante. La Commission a tenu compte de cette idée en insérant dans son rapport à la séance plénière un passage qui a été relevé aussi dans le rapport oral. « La Commission, a déclaré le rapporteur, se basant sur le principe de l'égalité juridique des sexes, a été d'avoir à l'unanimité qu'il serait désirable d'assurer la participation des femmes à l'organisation administrative des systèmes d'indemnisation des chômeurs ». Ce questionnaire doit également faire l'objet de notre attention à nous femmes et, sur le plan suisse, il faudrait particulièrement le recommander à la « Commission pour la lutte contre les effets du chômage » de l'Alliance nationale des Sociétés féminines.

On peut considérer comme d'un heureux présage, pour la discussion de ces questions l'année prochaine, le fait que les nouvelles conventions concernant les assurances sociales observent toujours et partout le principe de l'égalité de traitement des deux sexes. Il est vrai que les projets du Bureau international du Travail prévoient une différence: la limite de revenu à laquelle était subordonné le droit des travailleurs vieux ou invalides à une pension devait pouvoir varier « avec le sexe ». Partant de la supposition que la législation des différences pays pourraient, en tenant compte de niveau de salaires inférieur des femmes, fixer cette limite plus bas pour les femmes que pour les hommes, Mme Betzy Kjelsberg, déléguée du gouvernement norvégien, a proposé la suppression de ces mots. Il est étonnant que ce soit le délégué d'un pays de l'*Open Dor*, soit le Danemark, qui s'y soit opposé en séance de Commission, en se prévalant d'une différence de cet ordre dans la législation de son propre pays; toutefois, la proposition de Mme Kjelsberg a été adoptée par 18 voix contre 13. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de féliciter Mme Kjelsberg de ce succès, au cours d'un déjeuner très cordial offert en l'honneur de quelques déléguées par l'aimable rédactrice du *Mouvement Féministe*, qui eut lieu immédiatement après cette séance décisive.

Malgré l'invitation du directeur du Bureau international du Travail, mentionnée plus haut, peu de femmes ont assisté à la Conférence cette année. Le véritable but des dispositions du traité de paix, invoquées par la lettre d'invitation, est — nous tenons à le relever ici — d'assurer aux ouvrières, aux salariées, une représentation à la Conférence. Il serait donc particulièrement souhaitable que les délégations ouvrières comprennent un plus grand nombre de femmes. A cette dernière Conférence, ne se trouvait du côté ouvrier, à part Mme Wasniewska (Pologne), qui participe à ses travaux depuis plusieurs années déjà, que Miss Anne Loughlin, une syndicaliste anglaise, personnalité très sympathique et marquant des dispositions particulières pour la collaboration parlementaire à Genève. Dans le groupe gouvernemental ont fonctionné Mme Carvalho (Brésil), Arenholz (Danemark), Palencia (Espagne), Letellier (France), Kjelsberg (Norvège), Stenberg (Hollande), Hesselgren (Suède) et Schmidt (Suisse). De plus, Miss Mary Anderson, la distinguée directrice du Bureau féminin du Département du Travail des Etats-Unis, a, pour la première fois, assisté à la Confé-



Cliché Mouvement Féministe

Mme BETZY KJELSBERG
Inscritrice du travail, déléguée du gouvernement norvégien, présidente du Conseil National des Femmes norvégiennes



Cliché Mouvement Féministe

Mme LETELLIER
Inscritrice du travail, conseillère technique du gouvernement français, rapporteur sur la question des bureaux de placement payants

rence en qualité d'observatrice. En revanche, des figures familières, comme Augusta Rosenberg (Hongrie), Milena Atanatkovitch (Yougoslavie), Agnès Mährke (Allemagne) et d'autres, manquaient. Toutes les déléguées présentes ont fait de leur mieux. Mais, pour assurer un succès aux démarches féministes, il faudrait que ces prochaines années, des femmes capables et au courant des questions soient envoyées à la Conférence en plus grand nombre.

(Trad. française.) Dora SCHMIDT.

IN MEMORIAM

Mme Eugénie Lalive

La mort de leur amie et collègue a fortement chagriné les suffragistes de La Chaux-de-Fonds. Nous savons tous la perte que nous faisons: Eugénie Lalive, féministe convaincue, a présidé en son temps notre Groupe suffragiste, auquel elle était très attachée. Son intelligence, son grand sens et sa pondération faisaient d'elle la conseillère écoutée, et nous l'estimions tous pour sa loyauté à toute épreuve. Elle avait un grand cœur maternel et a prodigué à deux jeunes membres de sa famille, entre autres, les biensfaits d'un dévouement allant jusqu'au sacrifice.

Après quelques années d'enseignement à l'école primaire, quand on réorganisa l'école ménagère, Eugénie Lalive fut appelée à mettre sur pieds les différents services de l'école, cuisine, lessive, repassage, etc. Tout le monde chahutait son appartement, elle aimait s'y reposer en lisant ou en écrivant. Elle avait toujours quelque article en train sur des questions ménagères, à côté du bulletin professionnel qu'elle rédigeait; l'on faisait souvent appel, et de divers côtés, à ses connaissances étendues.

Elle a souffert quelques semaines, avant de s'en aller dans la paix éternelle à laquelle l'avait préparée sa foi très grande — elle était catholique et d'origine fribourgeoise. Avec elle a disparu une des forces de notre ville, et son souvenir durera.

Jeanne VUILLONETEN.

Femmes députées

Pour la première fois une femme, Miss Marion Shimmin siège dans le Parlement de l'Ile de Man (qui porte le nom caractéristique de Chambre des Clefs). Bien que cette île de la mer d'Irlande ait le même régime parlementaire que la Grande-Bretagne, aucune femme n'avait encore été élue députée. Miss Shimmin appartient au parti travailliste.

sant, très documenté, et a reçu en France un accueil des plus favorables.

Alice La Mazière a voulu tout voir, de la capitale aux petites villes de province, des salons aux mines de mercure ou de charbon; elle a su rencontrer des personnes de marque, mais aussi des paysans des ouvrières, des dentellières. Son reportage a l'accent de la vérité.

Au point de vue scolaire, tout était à faire dans la nouvelle Espagne: pour que tous les petits enfants puissent aller à l'école, il manque 27.000 classes! « Partout on sème des écoles, comme du grain dans les sillons ». Mais former 27.000 maîtres! Quelle tâche! Les missions pédagogiques ont été créées pour « secouer le linceul sous lequel s'endorment l'Espagne. Des équipes d'étudiants et d'étudiantes, avec phono, cinéma, appareil de T.S.F., orphéon, se rendent en voitures dans les villages, y restent une semaine, font des cours aux institutrices, et quand vient le crépuscule, donnent des représentations gratuites avec chœurs. » Pour la population de ces villages très éloignés les uns des autres, quelle aventure que ces missions! Avant de quitter une localité, elles y laissent des livres qui seront le noyau d'une bibliothèque.

Dans un de ces jardins publics tout embau-més de roses, qui sont la parure de l'Espagne, la voyageuse a vu une bibliothèque charmante. Derrière un grand banc de pierre semi-circulaire, on a fixé une armoire de tôle peinte dont le gardien du parc a la clef. Vous visez l'envie de lire dans ce décor exquis, on vous prêtera un livre sur parole, que vous rendrez avant de quitter le jardin.

Les Espagnoles auxquelles la République a

accordé le droit de vote, sont souvent incultes. Peut-on s'en étonner quand on sait que le nouveau régime s'occupe de la féminisation de l'enseignement primaire et prévoit qu'une bonne moitié des écoles projetées recevront des filles: autant dire que l'instruction des jeunes Espagnoles du peuple avait été honteusement sacrifiée. Les enfants en Espagne paraissent être redouablement précoce, si l'on en juge par deux traits que rapporte Mme La Mazière: à Malaga, la police découvre un groupement communiste enfantin, dont les membres ont de neuf à quatorze ans. La présidente centrale des nombreux groupements de ce genre dont on vient d'apprendre l'existence est une fillette madrilène âgée de treize ans! De plus, aux devantures des libraires se voit un livre nouveau sur la sexualité, dont l'auteur est une jeune fille de quinze ans! Les gosses s'amusent de façon bizarre dans la péninsule, il faut en convenir.

Almagro est la ville des dentellières. La dentelle d'Almagro se fait aux fuseaux, elle est belle et se vend bien. Les douze cents ouvrières gagnaient de quoi vivre quand des intermédiaires sans scrupule s'en mêlèrent. Aujourd'hui, elles sont presque réduites à la famine. Une dentellière travaillant de 6 heures du matin à 8 heures du soir, avec un répit d'une heure à midi, gagne trente sous français, donc à peu près trente centimes suisses. Et dire que ce métier de meurtude-faim est enseigné à une quarantaine de fillettes.... La population d'Almagro compte 80 % de tuberculeux.

Heureusement que la vie est peu chère. On ne dépense presque rien en Espagne, dit notre auteur. Les chemins de fer — si l'on a soin de



Les Femmes et la Société des Nations

Contre les stupéfiants

Le 9 juillet dernier vient d'entrer en vigueur la Convention limitant la fabrication et réglementant la distribution des stupéfiants, 39 pays (dont le nôtre !) l'ayant ratifiée. Ce chiffre élevé de ratifications constitue un record pour une convention technique de la S.D.N., et nous pouvons nous en féliciter chaudement. Il y a assez longtemps, en effet, que la lutte est menée contre cet empoisonnement par des stupéfiants, empoisonnement bien plus grave que ne s'en doutait un bon public, trop enclin à croire que c'était seulement le fait de quelques personnages d'un monde spécial; et — c'est triste à dire, mais il faut le dire, — il y a longtemps aussi que des influences, pour ne pas parler de pressions, s'exerçaient contre toute mesure efficace dans ce domaine! Hélas! la production et le trafic des stupéfiants ne sont-ils pas — tout comme le trafic des armes — une source d'importants bénéfices?

A l'occasion de l'entrée en vigueur de cette si importante Convention, nous avons pensé que les quelques précisions qui suivent intéresseront nos lecteurs.

E. GD.

C'est en 1909 déjà que, sur l'initiative des Etats-Unis, eut lieu à Shanghai une réunion internationale chargée de discuter la question de la lutte contre les stupéfiants. Les résolutions qui y furent votées servirent de base à la première Convention de l'Opium, établie par la Conférence de La Haye en janvier 1912. Cette Convention fixait un certain nombre de mesures de contrôle applicables à tous les stupéfiants, mais ce contrôle ne pouvait guère se faire que sur le plan national, ce qui le rendait peu efficace.

L'institution de la Société des Nations data le monde d'un organisme capable de s'occuper des contrôles internationaux, et la S.D.N. a été chargée juridiquement, par l'art. 23 c du Pacte, du contrôle général des accords relatifs aux stupéfiants. Vint d'abord la Convention de Genève de 1925, qui institua la limitation indirecte de la fabrication en créant un contrôle international des transactions commerciales, par un système de certificats d'importation et d'exportation permettant de s'assurer que ces transactions se faisaient dans des buts scientifiques et médicaux. Un Comité Central fut chargé de surveiller constamment, au moyen des statistiques fournies par les gouvernements, le mouvement du marché international. Ces mesures ont été fort utiles, mais l'on s'est bien rendu compte cependant qu'elles étaient encore insuffisantes, et que seule la limitation directe de la fabrication, selon un plan concerté, correspondrait à une lutte vraiment efficace. C'est ce que

prend un billet kilométrique, — les hôtels et les restaurants, rigoureusement propres, paraît-il, les taxis et tout ce qu'achète un voyageur en cours de route, sont à des prix défiant toute concurrence. L'avantage n'est que pour l'étranger: pour la dentellière d'Almagro et les autres gagnepetit, les salaires ne permettent que les pommes de terre à l'huile, et encore.

Lisez le livre d'Alice La Mazière, si vous voulez connaître l'état actuel de l'Espagne; qu'il s'agisse de questions politiques, économiques ou éducatives, vous ne sauriez trouver un meilleur guide.

J. V.

Questions d'éducation

Bureau international d'Education, 5^e cours pour le personnel enseignant: Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale. 131 p. Prix 3 francs. B. I. E. rue des Maréchaux, 44. Genève.

Voici le recueil des conférences, en partie résumées, données aux 73 participants du cours de 1932 pour le personnel enseignant et organisé à Genève par le B. I. E. Les élèves appartenaien à 15 pays, 43 étaient des boursiers de 7 pays. Les noms des professeurs garantissent la haute valeur du cours: ce sont MM. G. Kullmann et E. Radisics du Secrétariat de la S. d. N., G. Thelin du B. I. T., Ernest Bovet, les professeurs Pierre Bovet, J. Piaget, A. Zimmern, W. Mohr-Henn (Glogau) et Mme Buttis.

Nous ne saurons assez recommander la lecture et la méditation de ce rapport, autant aux institutrices et professeurs qu'aux parents. Que d'aperçus suggestifs sur notre monde en révolution, sur les essais de coopération interna-



Publications reçues

Reportage en Espagne

Alice LA MAZIÈRE: *Nouvelle Espagne*, étude critique. Éditions Baudinière, Paris, 12 f. fr.

Après le Maroc, l'Espagne, Mme Alice La Mazière, voyageuse, reporter, écrivain, a excellente habitude, que n'a pas chacun, à ce qu'on dit, — mais peut-être calomnie-t-on les auteurs de récits de voyages! — d'aller voir un pays avant d'en parler! S'étant posé la question: « L'Espagne vit-elle plus heureuse sous la République? », elle a passé les Pyrénées, et le livre qu'elle en rapporte sous le titre *Nouvelle Espagne* est intéres-